

VAE - Titre à Finalité Professionnelle Assistant de vie

PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences de base en lecture et écriture du français

Pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement :

- Résider en France
- Avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

OBJECTIFS

A l'issue de l'accompagnement le candidat à la VAE sera en mesure de :

- Constituer un dossier VAE complet pour le diplôme «Titre à finalité professionnelle Assistant de vie »
- Identifier, décrire et valoriser leurs expériences professionnelles en lien avec le référentiel de la certification « Titre à finalité professionnelle Assistant de vie » inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles sous le code « RNCP 42318 » ayant pour certificateur CERTIFICATION & COMPETENCES IPERIA et pour date d'échéance de l'enregistrement le 29/05/2031.

CONTENU DE LA FORMATION

A l'issue de l'accompagnement les candidats seront capables de :

- Décrire les étapes clés du processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de comprendre les critères d'éligibilité.
- Constituer leur dossier de VAE de manière autonome conformément aux exigences du référentiel du Titre à finalité professionnelle Assistant de vie .
- Identifier, analyser et valoriser leurs expériences professionnelles et personnelles pertinentes en relation avec les compétences requises pour la certification du référentiel du Titre à finalité professionnelle Assistant de vie .
- se préparer efficacement pour l'entretien avec le jury en structurant leur présentation et en répondant à ses attentes

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de notre programme d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Inter'Val Formation met en place divers moyens pédagogiques et techniques pour soutenir les candidats :

- Des entretiens individuels
- Des ateliers collaboratifs
- Des simulations d'entretien
- Des supports pratiques détaillés
- Des équipements informatiques tels que des salles équipées d'ordinateurs, d'imprimantes et des scanners.

Ces moyens visent à offrir un accompagnement personnalisé et flexible, adapté aux besoins spécifiques de chaque candidat, pour maximiser leurs chances de réussite dans la démarche de VAE.

ÉVALUTATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Rendez-vous individuels de suivi de la progression du candidat

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 50 h

Effectif : 15 stagiaires maximum par groupe